226 AV. TERVUEREN

Promesse d'achat – 226 Av. Tervueren

Le(s) soussigné(s) _____

N° National
(copie(s) à joindre) _____

Domicilié(s) à _____

_____

_____

GSM _____

Email _____@_____

Déclar(ent) par la présente faire l'engagement ferme et irrévocable d'acquérir les biens suivants :

Appartement n° _____

Cave n° _____

Parking n° _____

Prix (hors frais
d'acquisition) _____EUROS

Dans un complexe immobilier dénommé « 226 Av Tervueren » sur un terrain situé **Avenue Tervueren n° 226 - 336, 1150 Woluwe-Saint-Pierre**,

Condition(s) particulière(s) aux ventes :

Le(s) soussigné(s) déclare avoir reçu toute l'information nécessaire (plans & cahier des charges de vente) et s'engage(nt) à signer un compromis de vente dans un délais de 20 jours et à signer l'acte de vente authentique dans un délai de 4 mois à compter de la date de signature du compromis de vente nonobstant les clauses suspensives.

Notaire de l'acquéreur _____

Le notaire du vendeur est Maître Stijn Joye, Avenue Louise 375 à 1050 Bruxelles.

Fait de bonne foi à _____, le _____/_____/ 2026.

Lu et approuvé,